



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 17 novembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° 201 du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00156** du 10 NOV. 2022
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Madame KOCU ANKIN
15 RUE AMBROISE PARE
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : isolation de la toiture et remplacement des tuiles

Sur un terrain sis 15 RUE AMBROISE PARE
Cadastré AE358

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 10 NOV. 2022

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe chargée de l'urbanisme
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00156** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,